

C. BERTHELOT DU CHESNAY

L'ANNÉE PRÉHISTORIQUE

dans les Côtes-du-Nord

(1905-1906)

Fouilles de la Société d'Émulation – Excursions diverses



Le Menhir de Glomel

SAINT-BRIEUC
Francisque GUYON
Imprimeur - Éditeur

1905-1906

L'ANNÉE PRÉHISTORIQUE

DANS LES COTES-DU-NORD

Fouilles de la Société d'Émulation. — Excursions diverses

Par C. BERTHELOT DU CHESNAY

I

Tréméven. — Sépultures néolithiques de Parc-Bodec.
Pludual. — Sépultures gallo-romaines au « Run ».

II

Pludual. — Grotte sépulcrale artificielle de Kermel.
Bégard. — — — à Milin-Louis.
Grottes semblables du Morbihan.
Kerbihan, par M. de La Grancière, etc.

III

Excursions diverses. — Le Menhir de Glomel. La pierre à bassins de Trémargat.
Le Camp de Mez-Guen (Plouisy). Menhirs de Kerdudalou (Squiffiec).
Tumulus de Tossen-Ribourden (Ploëzal).

SAINT-BRIEUC

IMPRIMERIE FRANCISQUE GUYON, LIBRAIRE-ÉDITEUR
Rues Saint-Gilles et de la Préfecture.

1906

L'ANNÉE PRÉHISTORIQUE

DANS LES COTES-DU-NORD.

(1905 - 1906).

I

Sous ce titre, nous avons publié (1), il y a deux ans, le récit d'une série d'excursions archéologiques et d'intéressantes fouilles ou trouvailles, faites, en 1904, dans notre département.

Nous terminions ce travail en adjurant « les jeunes » d'entrer, à leur tour, dans la « carrière » et d'ajouter, par d'incessantes recherches, quelques pierres à l'édifice commencé.

Notre appel a été parfois entendu, et, depuis lors, quelques « matériaux pour servir à l'histoire de l'homme », nous sont venus de divers côtés.

Mais, « à tout seigneur, tout honneur », et disons de suite, que c'est à quelques « recteurs » du pays breton, qu'est échu, dans cette dernière période, l'honneur d'avoir rattaché, chez nous, le grelot préhistorique.

C'est, en effet, l'honorable recteur du Faouët qui, dès 1905, nous propose tout un programme d'études, dont l'une au moins, celle du « Run », de Pludual, a fait connaître un monument curieux et inédit.

C'est son confrère de la même commune qui, tout récemment, nous a signalé la découverte, à 1,500 mètres du bourg, d'une « grotte sépulcrale artificielle », dont nous avons pu recueillir presque tout le mobilier.

(1) *Mémoires de la Société d'Emulation*, t. XLII.

C'est encore un abbé, l'érudit recteur de Tréméven, M. l'abbé Helliet, qui a trouvé, à 300 mètres du bourg, tout un lot de petites sépultures néolithiques, blotties contre les flancs d'un affleurement rocheux, où la pioche d'un cantonnier les a fait découvrir (1).

Enfin, nous citerons le dernier, moins pour suivre l'ordre chronologique, que pour lui donner la place d'honneur, dans cette procession, le doyen et le plus heureux de nos fouilleurs, l'inlassable abbé Prigent.

Retiré à La Roche-Derrien, depuis plusieurs années, il vient de mettre à jour, dans la commune de Pleudaniel, une superbe sépulture, sous tumulus, de l'âge du bronze, analogue à celle de Trévère, que le commandant A. Martin a publiée dans nos Mémoires en 1899.

Nous avons peu de renseignements sur cette fouille, encore trop récente. Au nombre des objets curieux ou inédits qu'elle a donnés, citons seulement :

- 1° Une petite hache votive très jolie ;
- 2° Une grande hache, un glaive et six poignards en bronze dont les manches sont ornés de clous d'or (2), innombrables.
- 3° Un aiguiseur, en schiste, comme à Tossen-Maharit (en Trévère), mais sans trou de suspension ;
- 4° Divers outils en os, ou en grès rouge, celui-ci dans sa gaine, et bien d'autres, non encore étudiés, au moment où nous écrivons ces lignes.

Revenons donc aux fouilles plus modestes, dont nous avons parlé plus haut, et commençons par la plus ancienne en date, celle de Tréméven.

Tréméven. — Saint Méen, en latin *Mevianus*, a donné son nom à cette commune, dont il est resté le patron.

A 300 mètres à l'Est du bourg, se trouve un champ, dit *Parc-Bodec* (champ des broussailles), vers le milieu duquel

(1) Observons ici, comme nous l'avons fait souvent ailleurs, que la plupart des tombeaux préhistoriques sont « à quelques portées de fusil » des cimetières actuels ; d'où cette conclusion que les agglomérations humaines se succèdent, depuis un temps immémorial, dans les mêmes lieux.

(2) Renseignements du commandant Martin qui en a compté plus de 3000.

s'élève un tertre, couvert d'ajoncs, et qui nous avait été signalé d'abord comme un tumulus.

Ce n'était malheureusement qu'un soulèvement de grès quartzeux et la rencontre par un cantonnier, qui y cherchait de la pierre, d'une sépulture néolithique sur ses flancs, n'en était que plus curieuse.

Sur l'invitation de M. l'abbé Helliet, la Société d'Emulation décida d'y pratiquer des fouilles, mais, comme toujours en pareil cas, nous arrivâmes trop tard.

La fouille avait été faite plus qu'aux trois quarts, par le cantonnier, et nous dûmes nous borner à l'achever, et à la reconstituer, d'après les renseignements du bon recteur.

Contre le flanc N.-E. du rocher, taillé presque à pic, une excavation, de 1 m. 50 de profondeur et de 3 mètres de tour, avait été creusée dans le sable dur, et remplie de la manière suivante :

Au fond, une couche d'argile battue, au milieu du cercle qu'elle formait reposait une urne de 0 m. 30 de hauteur sur 0 m. 18 à la panse, remplie de restes incinérés.

Ce vase, en terre assez grossière, était fait à la main et bloqué à sa base de grosses pierres ; entre celles-ci et d'autres semblables, placées sur la circonférence, reposait le mobilier, assez pauvre, énuméré en marge du plan ci-joint (fig. 1).

Pierres, vase et mobilier, étaient recouverts d'une épaisse couche d'argile plastique, dans laquelle l'urne brisée d'un coup de pioche avait moulé son empreinte, ce qui nous a permis de la reconstituer.

Au-dessus de l'argile, un petit galgal de même épaisseur (0 m. 50), était recouvert lui-même, de terres rapportées, et enfin de la couche arable, depuis longtemps cultivée, qui, de tous côtés, joignait l'affleurement.

Pas trace de tumulus, ni autre protection sur cette pauvre sépulture, non plus que sur les voisines rencontrées plus tard par M. l'abbé Helliet, et, sans doute avant lui, par des carriers qui les avaient bouleversées inconsciemment.

De celles-ci nous n'avons mentionné qu'une sur le plan (fig. 2), la seule sur laquelle nous ayons quelques renseignements. Son mobilier, offert gracieusement par l'inventeur

à la Société d'Emulation, était exclusivement néolithique, comme le premier, et il est vraisemblable que des fouilles subséquentes feront rencontrer d'autres objets.

Il en sera de même sans doute, dans un champ dit « le Run », peu éloigné de Parc-Bodec. L'appellation de « Run » désignant en pays breton un lieu où s'élève, ou s'éleva une butte artificielle, et, le plus souvent, sépulcrale.

C'est le même terme qui se retrouve dans les mots Rumédon, Rugouec, etc., où il perd son N, par élision devant la consonne suivante (Loth, de Rennes).

Or, on se rappelle que dans ces deux endroits les fouilles (1) ont mis à jour de belles sépultures de l'âge du bronze.

Le mobilier que nous a adressé M. l'abbé Helliet, se composait :

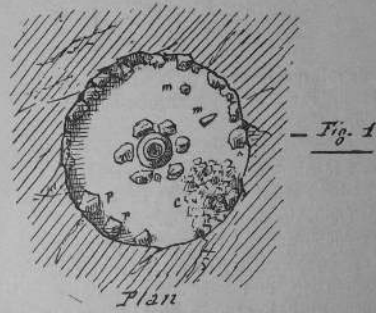
- 1° D'un peson en terre cuite, brune, de forme tronconique, hauteur 0^m028, largeur à la base, 0^m03, au sommet 0^m025 ;
- 2° Petit fragment du col d'un vase en terre, gris foncé, sans ornements ;
- 3° Hache à talon, en diorite, de 0^m11 sur 0^m043 au tranchant ;
- 4° Fragments de deux autres haches en diorite ;
- 5° Casse-tête de forme remarquable, en diorite, aminci au centre et renflé aux extrémités, longueur 0^m17 ;
- 6° Diverses pierres de fronde, en quartz et diorite.
- 7° Pendeloque en schiste poli, de 0^m006 d'épaisseur sur 0^m095 de long et 0^m016 de large, percée d'un trou de suspension ;
- 8° Fragments de percuteurs et coups de poing, en quartz ;
- 9° Ossements, charbons, fragments de clayonnage en terre durcie au feu.

Quemper-Guézennec. — Saint-Gilles-les-Bois. — Du programme de l'abbé Guillemot, dont nous avons parlé en commençant, nous avons retenu, en dehors du « Run », de Pludual, deux tumulus signalés dans ces communes.

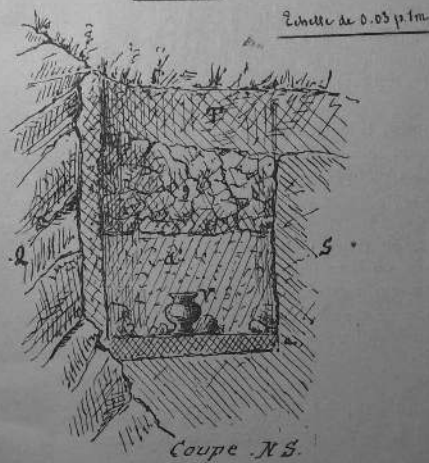
L'un avait déjà été fouillé, sans résultat, et l'autre présentait avec lui, la plus grande analogie.

(1) Abbé Prigent à Rugouec, Commandant Martin, au Rumédon.

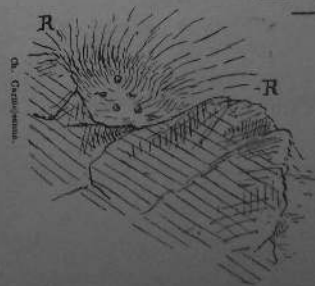
TRÉMÉVEN. — Sépulture néolithique dans le champ dit « Parc Bodec ».



- LÉGENDE**
- Diamètre de l'excavation 1^{re} » environ.
- pp. Pierres autour du cercle.
- V Vase cinéraire, haut' 0,30.
- m.m. Mobilier ; 1 hache en jadeite, longueur 0,08.
- Autour de l'urne, molettes et petits blocs de quartz, un percuteur, une pierre de fronde.
- C Cendres, charbons.



- F Terre végétale et pierres.
- Q Affleurement de grès quartzeux.
- S Sable dur.
- a Couche d'argile battue.
- a' Argile tassée supportant le gaillard g, hauteur 0,50.



- SEPULTURE**
- trouvée par M. l'abbé Helliet, bouleversée par l'exploitation d'une ancienne carrière RR.
- A l'Est, charbons et au Nord-Ouest, huit pièces intéressantes énumérées page 6.

Obligé, au reste, de ménager les fonds de la Société, c'est sur le « Run » de Pludual, au nom de bon augure, que nous jetterons notre dévolu.

Pendant ce temps, notre dévoué collègue le docteur Morgand et le commandant Martin, que l'on retrouve partout où le « préhistorique » a laissé à glaner, prendront à leur compte, hélas sans résultat, la fouille des deux autres monuments.

Ce n'étaient, sans doute, que des « Mottes de justice », relevant peut-être, l'une du château de Kerlouet (xv^e siècle (1)), et l'autre, celui de Saint-Gilles, du manoir peu éloigné de la Garde, ou de la commanderie de Kernéhorret, citée par Jolivet, mais dont il ne reste plus qu'un traditionnel souvenir.

Certes, aucun de nos collègues n'ignore l'art de distinguer une « motte » d'un tumulus, et M. de Mortillet, dans son cours de Palethnologie (août 1895), a laissé peu de choses à dire, à ce sujet (2).

Mais, dans l'espèce, le doute était permis, car les deux buttes, dès longtemps aplanies par la culture, n'avaient plus ni douves, ni flancs escarpés, ni aucun des caractères des « mottes », restées intactes, et encore si nombreuses dans le département.

Le dernier mot, au reste, n'est peut-être pas dit pour Saint-Gilles-des-Bois, où la fouille s'est bornée à un sondage de quelques heures, qui n'a rien prouvé.

Offrons cette fiche de consolation à ceux qui nous avaient amenés là et retournons à Pludual et à son « Run », sur lequel nous possédons déjà les renseignements... les plus alléchants.

Le Run de Pludual est situé à 800 m. S.S.O. du bourg, au village de La Rue, dont le nom n'est peut-être qu'une corruption du sien.

C'est une butte ellipsoïdale, depuis longtemps cultivée, et qui, depuis un siècle, a subi bien des vicissitudes.

Elle était alors très différente de ce que nous la voyons aujourd'hui.

(1) Reconstitué en partie au xviii^e siècle.

(2) *Revue de l'École d'Anthropologie*, t. VIII, 1895.

L'honorable et très regretté maire de Pludual, M. de Taillart, nous a dit tenir de son père, qu'en 1804, elle était intacte, haute de 4 mètres, et couronnée d'une muraille peu élevée, en forme de tour aplatie (plan II, fig. 2).

Plus tard, elle fut ébréchée, plantée de pommiers, dont la chute ou l'arrachage par la suite, ne manqua pas de bouleverser l'intérieur.

Enfin, devenue la propriété de M. Guillemot père, elle fut de nouveau abaissée par lui, en même temps que la muraille, toujours rencontrée, était démolie et arasée à 0 m. 40 au-dessous du sol, pour laisser passage à la charrue.

L'honorable recteur du Faouët se souvenait que son père, au cours de ces démolitions successives du pauvre « Run », avait rencontré des urnes cinéraires en nombre, de la poterie gallo-romaine, et quantité de briques à rebord, dont les débris jonchent encore, aujourd'hui, une partie du champ.

Il ne doutait pas, qu'en poussant jusqu'au sol naturel, des recherches qu'il croyait restées superficielles auparavant, nous ne fissions fructueuse besogne.

Nous commençâmes donc par mettre à jour la fameuse murette, sur la moitié du pourtour, côté sud, pour en déterminer la forme et l'orientation (1).

Des sondages faits au Nord, suffirent pour retrouver et jalonner le mur, de ce côté, et démontrer qu'il était symétrique de l'autre par rapport à l'axe (DD' fig. 1).

Les mesures (2) donnèrent 40 mètres de tour à la muraille dont il ne restait plus que 0 m. 70 de hauteur sur 0 m. 80 de largeur.

Elle était faite à pierres sèches non taillées, et appuyée à l'extérieur, par de gros blocs de pierre.

Sa forme était celle d'un ellipse irrégulier, dont le bout Est manquait à peu près totalement. Grand axe, 15 mètres. Petit axe, 10 mètres.

À l'Ouest, la conservation était meilleure et le raccordement des deux côtés était fait par une demi-lune, appuyée sur deux angles droits (D fig. 1).

(1) Celle-ci était Est et Ouest pour le grand axe.

(2) Toutes les mesures sont prises à l'intérieur.

Le « Run » de Pludual.

Fig. 1. — LÉGENDE.

- RRS. Sondages dans les parties non fouillées.
- MM. Murette en pierres sèches mêlées d'argile, formant demi-lune à l'Ouest.
- GG. Galgal recouvrant une couche épaisse d'argile.
- G'G' Cassure du même autour du centre.
- C Centre de figure occupé au fond par une couche d'argile de 0,15 à 0,20 réduite à l'état de brique.
- bc Cassure irrégulière de celle-ci.
- bb' Couche de vase verte humide.
- ab Tranchée de 4^m Est-Ouest qui n'a rien donné.
- x Fragment de poterie indéterminé.
- v Vase funéraire trouvé sous le galgal par l'abbé Helliet.
- S Sépulture extérieure sous grosses roches, cendres, charbons, ossements.

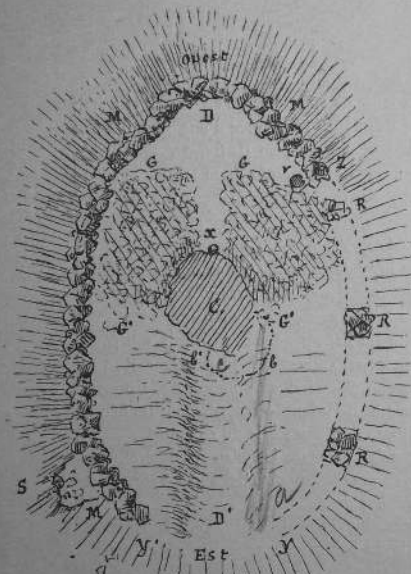


Fig. 1 plan



Fig. 2. élévation

— fig. 2 —

Aspect du monument en 1804 d'après feu M. de Trilhaire. On l'appelait alors « La Tour ». Hauteur : 4^m.

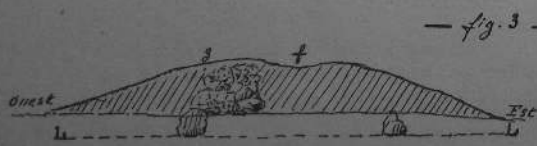


Fig. 3. Coupe

— fig. 3 —

Coupe du même en 1904.
LL. Substruction de la muraille arrasée à diverses époques comme le tumulus lui-même.
f. Trace de fouille à plantation de pommier.

NOTA. — La partie nord de Y en Z n'a pas été fouillée. De Y en Y' la murette retrouvée ailleurs en RN est absente ou déformée.

Échelle $\frac{1}{200}$

A 2 m. 50 à l'Est de celle-ci, commençait un fort galgal, bien parementé vers l'Ouest, et que nous retrouvons brisé suivant une ligne irrégulière, dans le voisinage du centre.

Cette constatation n'était pas pour nous surprendre, après tout ce que nous avions ouï dire des violations antérieures de ce curieux monument.

Mais, dès ce moment, nous eûmes la conviction que les fouilles paternelles, dont nous avait entretenu le recteur du Faouët, ne s'étaient pas arrêtées en si beau chemin.

Nous n'en continuâmes pas moins la fouille, par une vaste tranchée de l'Est à l'Ouest, jusque et au-delà du centre.

Ce travail dura plusieurs jours, et fut souvent dérangé, la nuit, par des chercheurs de trésor.

Il ne donna absolument rien, sauf un petit fragment de poterie samienne, peut-être tombé des couches supérieures. Au centre, cependant, il y avait trace d'un feu violent et souvent répété. Une couche d'argile épaisse de 0^m 15 à 0^m 18, dure et cassante comme de la brique, avait dû en garnir autrefois le pourtour. Mais là aussi nous avions été précédé car elle était brisée, comme le galgal, et privée de tout mobilier. Seule, une couche de vase verdâtre la recouvrait vers le N.-E. et c'est tout.

À l'extérieur, nous fûmes un peu plus heureux.

Sous les grosses pierres dont j'ai parlé et tout contre les fondations de la muraille Sud-Est, il y avait des cendres, du charbon et des ossements indéterminés.

Il eût été intéressant de continuer la fouille, à l'extérieur, sur tout le pourtour du monument. Des raisons financières et, pourquoi ne pas le dire, l'opposition sourde de l'usufruitier hanté de l'idée du trésor qu'on cherche à lui ravir, nous obligèrent à en rester là.

Nous emportions du moins, en partant, la promesse qu'au fur et à mesure de la destruction totale, à laquelle ce monument était condamné, nous serions tenu au courant des travaux.

Mais, sauf un fragment de poterie, faite au tour, trouvé et communiqué par M. l'abbé Helliet, dans une partie du galgal restée intacte (V fig. 1), rien n'est venu nous parler du « Run » de Pludual, disparu sans doute aujourd'hui.

Ces lignes du moins conserveront son souvenir, c'est leur seule prétention, et sans doute, leur seule utilité.

La même commune, au reste, devait nous fournir bientôt l'occasion d'une revanche.

II

LA GROTTÉ SÉPULCRALE ARTIFICIELLE DE KERMEL

Le 12 septembre dernier, une lettre de M. l'abbé Milon, recteur de Pludual, nous informait qu'un cantonnier, occupé à l'exploitation de la carrière de Kermel, venait de mettre à jour une grotte, taillée dans le roc, et en avait déjà retiré une urne brisée, de grande dimension, remplie d'ossements calcinés et de cendres mêlées de charbon.

Il ajoutait que l'exploitation serait arrêtée, jusqu'à notre arrivée, qu'il souhaitait prochaine.

Nous nous empressâmes de nous rendre sur les lieux, accompagné de notre dévoué collègue, le docteur Morgand, et du chef-cantonnier de Lanvallon, M. Goaziou, dont le concours nous avait été plus d'une fois précieux, en pareille circonstance.

Le champ où se trouve la carrière, est situé à 1,500 mètres du bourg, près la route de Pléguen et, à 300 mètres au Nord-Est de celle-ci, à la hauteur du village de *Kermel*. Une haute croix en bois s'élève en ce lieu, et regarde le chemin qu'il faut prendre, pour se rendre à la carrière.

Ce champ, dit *Parc-ar-Pader*, dont elle occupe l'extrémité Sud, est orienté au S.-15°-E., dans sa plus grande longueur, et cultivé, jusqu'à la rencontre de l'affleurement.

Celui-ci, en granit dioritique, s'élève de 2 m. 50 seulement, au-dessus du niveau du champ, et montre au Nord et à l'Ouest, des excavations profondes, restes d'une exploitation ancienne (*B* fig. 1).

C'est par le Sud qu'il avait été, cette fois, attaqué, et par tranchées parallèles au talus, qui clot le champ, à peu de distance.

L'orientation moyenne de ces tranchées était, par suite, E.-N.-E., et c'est l'angle formé par cette direction, avec celle Est et Ouest du grand axe de la grotte, qui a sauvé celle-ci, d'une destruction inopinée et complète.

Il en est résulté, en effet, que la grotte n'a été atteinte tout d'abord, que dans sa partie la plus orientale (fig. 1) et que seule celle-ci et le puits qui la terminait, à l'Est, ont été entraînés par l'éboulement.

Il en restait assez toutefois, pour constater que ce dernier était circulaire, et à demi engagé dans la voûte de la chambre à laquelle il donnait accès, au moyen de gradins, grossièrement taillés dans le roc. Son diamètre était d'environ 0 m. 80, et il était rempli jusqu'en haut de terre, mêlée de pierres, qui avaient fait croire à une ancienne carrière, et avaient engagé le carrier à obliquer à l'Ouest (1).

C'est à ce moment que la voûte de la chambre *g* fut atteinte, et entraînée par l'éboulement, suivant la ligne *mn* du plan ci-joint.

Le premier examen nous fit reconnaître que cette chambre, assez grossièrement taillée dans le granit, et aux trois quarts remplie d'une terre grise très fine, communiquait, à l'ouest, avec une seconde, dont elle était séparée par un contrefort, formant pilier, et soutenant la voûte.

Entre le contrefort et une sorte d'éperon, formé par la partie sud de la voûte, existait un passage de 60 cent. de large, sur 80 cent. de hauteur (*r*, fig. 2), rempli jusqu'en haut de la même terre fine, qui comblait la chambre *g*, sur 1 mètre d'épaisseur.

Il importait donc, avant de pousser plus avant, de vider d'abord celle-ci, dont les deux tiers paraissaient intacts et d'en recueillir le mobilier (2).

Celui-ci reposait sur une couche d'argile fine, peu épaisse (2 cent.), fortement battue et très sèche.

(1) Aucune fermeture intentionnelle n'a été observée de ce côté.

(2) Nous avons appris plus tard, par la lettre de M. Goaziou, que l'on trouvera plus loin, que, nombre de visiteurs nous avaient précédé et que les... souvenirs emportés par eux, expliquaient qu'aucun vase n'ait pu être reconstitué par nous, *en entier*.

En plus du grand vase rencontré brisé, en face du puits, et contre la paroi opposée (s, fig. 2), et dont nous avons parlé en commençant, de la cendre et des charbons occupaient, contre la paroi nord, les places s₂, s₃ et autour d'eux gisaient, sans ordre apparent, les nombreux objets dont M. Anne Duportal nous donnera, plus loin, la description et la nomenclature.

Disons seulement, que le grain de collier était placé près de la grande urne, et la hache en pierre, près de l'escalier à droite, en s₂, au milieu de fragments d'ossements.

Les deux petits morceaux de quartz indéterminés occupaient seuls le milieu, tout le reste, molettes, polissoirs, pierres de fronde reposaient, comme les poteries, dans le voisinage des parois, en abord, comme on dit en marine.

Entre les deux seules sépultures que nous avons pu reconnaître, on avait placé trois pierres épaisses, ayant subi l'action d'un feu violent, et provenant sans doute des bûchers extérieurs, qui avaient servi à l'incinération (1).

Bien entendu, ni l'intérieur de la grotte, ni la couche d'argile, qui en tapissait le fond, ne présentaient aucune trace de feu.

Par contre, deux blocs d'argile arrondis, et réduits à l'état de brique, et deux autres, de forme cubique, également durcis au feu, étaient placés dans un retrait de la paroi la plus orientale.

Ces deux derniers présentaient, en leur centre, l'empreinte d'un clayonnage, sur lequel ils avaient été appliqués.

Description et nomenclature du mobilier des grottes de Kermel, par M. Anne-Duportal :

1° Fragments d'un vase, en terre jaune, recouvert, à l'intérieur et à l'extérieur, d'une couche de couleur noire.

Avec une partie de ceux-ci on a pu reconstituer environ un tiers de l'objet et en reconnaître la forme, qui est celle d'une coupe ou bassin, de grande dimension, à fond arrondi, et sans pied.

(1) Sans doute, le même rite funéraire, qui se rencontre dans beaucoup de dolmens.

Diamètre à l'entrée... 0^m 17
— à la panse... 0^m 40
Profondeur... 0^m 22 ou 0^m 23

Ce vase, de même nature et de même forme que celui trouvé à Hénon, en 1894, mais un peu moins élégant, est encore un beau spécimen de l'art des potiers gaulois. Il est orné, sur le revers du col, d'une petite gorge.

Tout autour de la partie supérieure de la panse au-dessous d'une double ligne en creux, court une bande, large de 0 m. 05, composée de deux plus petites, séparées par une ligne, et dont la première est formée de demi-cercles de 0 m. 025 faisant comme une série d'arcades, dont les pieds droits s'appuient sur un petit cercle avec point central.

La seconde montre des C, ou parenthèses se croisant en rentrant l'un dans l'autre, comme les anneaux d'une chaîne.

2° Fragments d'un fond de 17 cent. sans ornements d'un vase de même fabrication, mais en forme d'urne.

3° Autres fragments d'un autre vase du même genre que le premier, mais que nous n'avons pu raccorder.

4° Partie du col droit, de 0 m. 16 de diamètre d'un autre vase de couleur noire, en forme d'urne, comme le précédent, mais de dimensions moindres.

5° Divers autres très petits fragments, tous dépareillés de nombreuses poteries, en terre jaune, grise, brune, à couverte noire; quelques-uns à pâte mélangée de quartz, plus ou moins cuite, débris de cols, parois, fonds, tels qu'on en trouve dans toutes les grottes artificielles de l'époque néolithique.

6° Un seul de ces fragments mérite qu'on s'y arrête. Il est tout petit, en terre brune, de 0 m. 04 sur 0 m. 03 et 0 m. 002 d'épaisseur, percé dans sa petite surface, de 20 à 30 trous de 0 m. 003 de diamètre.

7° Trois fusaioles ou grains de collier, en terre cuite, de 0 m. 033 et 0 m. 026 de diamètre.

8° Morceaux d'argile cuite, restes de clayonnage, passés à l'état de brique, à la suite de quelque incendie.

9° Petite hache en quartz, de 0 m. 057 de longueur sur 0 m. 013 à la base et 0 m. 03 au tranchant.

10° Hache en diorite, 0 m. 08 de long, 0 m. 045 au tranchant.

11° Huit balles de fronde, granit et diorite.

12° Trois coups de poing, id. id.

13° Trois affiloirs, en diorite.

14° Fragments d'ossements, indéterminés.

15° Morceaux de charbon.

Cette longue énumération résume fidèlement ce que nous avons pu sauver de l'intéressant monument de Kermel; mais il s'en faut de beaucoup, sans doute, que la liste soit complète.

Nous n'y retrouvons pas, par exemple, les molettes, dont une en silex, des percuteurs en quartz, de petites pierres votives, en diorite polie et autres objets trouvés avant notre arrivée à l'entrée de la chambre Est, près de la hache en diorite (N° fig. 2).

Emportés chez des parents de l'inventeur, rapportés à Pludual, souvent maniés par les curieux, quelques-uns se seront... égarés avant d'arriver dans nos vitrines.

Quoi qu'il en soit, nous en avons rapporté en assez grand nombre, et surtout d'assez grande diversité, pour satisfaire les plus difficiles.

Mais revenons à la fouille elle-même, et reprenons-là où nous l'avons laissée, c'est-à-dire à la chambre Ouest.

Dès le début, nous sommes arrêtés par des éboulements qui se produisent. Nous pouvons cependant constater, à l'entrée de la 2^e chambre, la présence d'un bloc de quartz, large et épais de 0 m. 22, en-dessous duquel quelques traces seulement de sépulture. Il ne repose pas, du reste, sur l'argile de la 2^e chambre, que nous ne rencontrerons qu'à 0 m. 40, en contrebas de la première. La suite de la fouille montrera que cette différence de niveau n'existe qu'en cet endroit et que le sol de la 2^e va en se relevant, à raison de 0 m. 05 par mètre, jusqu'au milieu et que l'inclinaison augmente, à mesure qu'on se rapproche de l'extrémité Ouest.

Par la longueur et la direction, soigneusement repérés, en haut, nous atteignons facilement celle-ci et nous heurtons à une grande pierre plate de 0 m. 60 sur 0 m. 70, qui ferme une sorte de cheminée, creusée dans le roc, et par laquelle

PLANCHE III

Grotte de Kermel

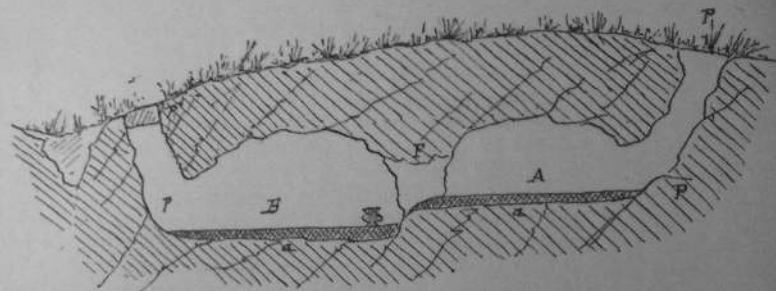


fig. 2 (bis) Coupe est-Ouest

- | | | | |
|---|-----------------------------------|----|---------------------------------------|
| A | Chambre Est. | P' | Pierre fermant le puits. |
| B | Id. Ouest. | C | Ancienne carrière. |
| P | Puits de descente sans fermeture. | F | Contrefort ménagé entre les chambres. |
| p | Puits d'aération. | aa | Couche d'argile battue. |

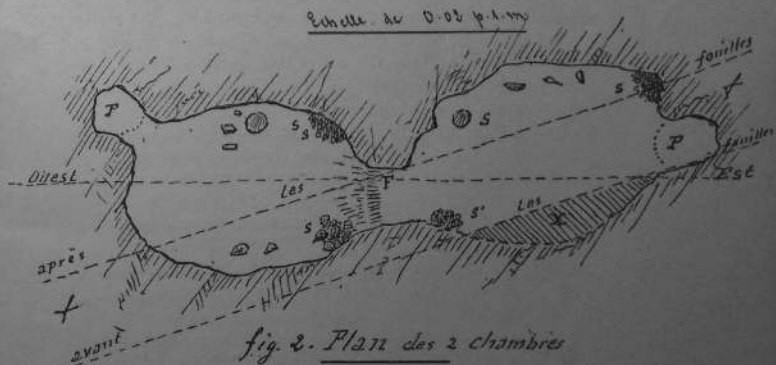


fig. 2. Plan des 2 chambres

- Ch. Chamoismonne montrant la partie détruite X par le plan d'exploitation de la carrière ff.
- S¹ S² S³ Emplacement des vases ou débris de poteries.
- h h' Haches en pierre.
- M N M' Ce qui reste des grottes actuellement.
- P Puits d'accès à l'Est. — P, Cheminée à air à l'Ouest.
- NOTA. — Les ombres fortes indiquent l'emplacement des ossements.
- S¹ S² Deux haches avec molettes et percuteurs.

on aperçoit déjà le bord de la voûte qu'elle traverse (p. fig. 2 bis).

Ce puits, très court, par suite de la diminution d'épaisseur de l'affleurement en cet endroit, ne laisse, entre le fond de la chambre et lui que 0 m. 70 de hauteur ; ses parois sont lisses bien qu'irrégulières, et il est impossible à un homme de s'y mouvoir.

Force sera donc d'ouvrir cette 2^e chambre, comme la 1^{re}, et d'attendre que la carrière soit en état, ce qui demandera plusieurs jours.

Revenu bientôt sur les lieux, accompagné cette fois de M. Carmejeanne, nous avons pu recueillir le mobilier de la seconde chambre et prendre les mensurations nécessaires à l'établissement d'un plan (1).

Ici, la poterie était moins bien conservée que dans la première chambre, par suite de l'humidité qui avait pénétré par le puits d'aération, très court et mal fermé, exposé aux vents d'Ouest si pluvieux dans notre pays.

De plus, les débris rencontrés, dont le petit morceau troué, (n° 6 de la nomenclature), adhéraient fortement à l'argile et s'écrasaient au moindre effort pour les en séparer.

M. Goaziou nous a dit que cette raison en avait fait disparaître beaucoup (2), et qu'il avait cru remarquer que le morceau en écumoir formait partie du fond d'un vase brisé, qui ne s'est pas retrouvé à Saint-Briec.

Il était, du reste, voisin du vase n° 2, trouvé plein d'ossements, de cendres, de charbon, mais dont une partie a dû couler au fond de la carrière, la chambre ayant été ouverte à cet endroit.

Près de la paroi Sud, 2 fusaioles et, en face, au nord, mais séparés par toute la largeur de la chambre, 4 pierres de fronde, 1 percuteur, 1 aiguiseur, et enfin dans un retrait près du contrefort, la petite hache S, la pierre votive en

(1) Les mesures n'ayant pas été prises dans le même plan que celles du croquis, par suite de la démolition accomplie pour atteindre la seconde chambre, on s'expliquera les différences, là où il en sera trouvé.

(2) C'est sans doute pour cette raison que le vase n° 2 n'a pas été restitué.

forme d'olive bien polie et enfin de petits fragments d'os assez menus.

Cette rencontre d'ossements est la 4^e et la dernière.

Près du puits, des pierres brûlées et d'après M. Goaziou, 2 petits morceaux de quartz, pierres étrangères à la contrée et que nous avons signalés déjà dans la première chambre.

Peut-être faut-il voir dans la présence de ceux-ci, un rite que M. de La Grancière a signalé souvent, et que nous avons observé nous-mêmes, dans les sépultures de l'âge du bronze.

Pour terminer, disons que l'inspection des voûtes et des parois ne nous a révélé l'usage d'aucun outil en métal (1).

Nous dirons plus loin comment la construction de ces tombeaux a pu être faite avec des outils en pierre.

Constatons seulement en passant, que celle-ci est une des plus anciennes et des plus caractérisées qui aient été rencontrées en Bretagne.

Beaucoup moins rare qu'on ne pense, et déjà rencontré un peu partout, ce genre de sépulture a souvent été méconnu, de parti pris, ou faute d'un mobilier probant.

Ce mobilier, que j'appellerai le mobilier d'origine, a rarement été rencontré intact et sans mélange, dans les fouilles semblables, dont j'ai eu connaissance.

Violées, à des époques parfois très reculées, la plupart des grottes explorées jusqu'ici, ont présenté souvent une nudité

(1) Une lettre postérieure de M. Goaziou nous a confirmé cette observation. Nous croyons intéressant de la reproduire ici.

Lanvollon, 13 novembre 1906.

MONSIEUR,

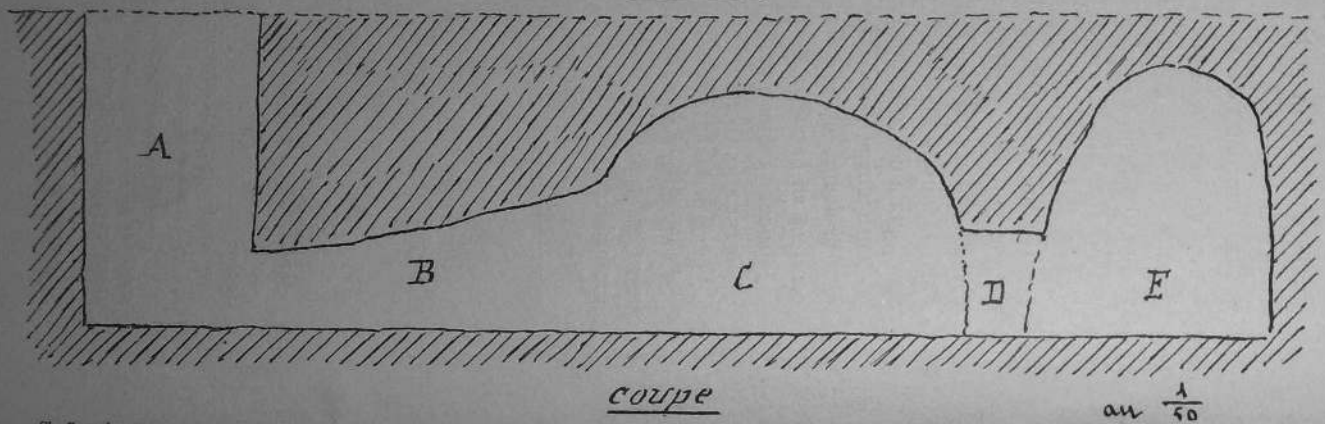
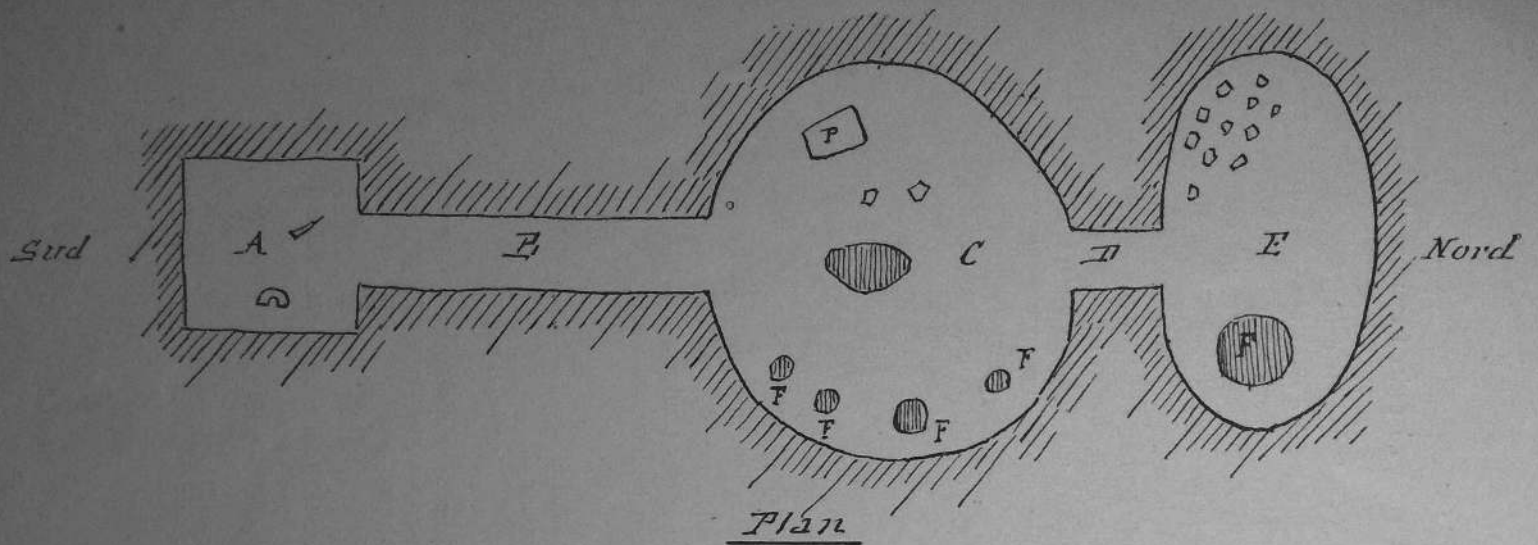
Je suis allé hier, à la grotte de Kermel, pour vous donner les renseignements complémentaires demandés par votre lettre du 9 courant.

1^o La carrière est dans l'état où vous l'avez laissée, avec M. Carmejeanne. J'ai bien visité les voûtes et les parois, et suis certain qu'elles ne portent aucune trace d'outils ;

2^o Les fragments d'ossements trouvés les derniers, étaient bien à côté de la hache de la 3^e chambre ;

3^o C'est dommage que R... ait laissé les visiteurs emporter des fragments de poterie ; mais il avait perdu la tête, croyant être tombé sur un trésor, et pendant qu'il sortait les terres de la première chambre, les curieux en retiraient la poterie et peut-être autre chose...

PLANCHE IV. — Les Grottes sépulcrales de Milin-Louis, en Bégard (C.-d.-N.).



complète, et, plus souvent encore, les traces disparates d'une postérieure utilisation.

Nous en avons fait nous même l'expérience, tout près de nous, à Saint-Glen.

Chargé de rapporter les fouilles infructueuses, que la Société d'Emulation y avait fait entreprendre, en 1896, et ne pouvant conclure, faute de preuves, nous disions, comme Montaigne : « Que sais-je ? ».

Cependant, nous exprimions l'espoir qu'un avenir prochain nous apporterait la certitude que « ces sombres cavernes, inhabitables aux vivants, n'avaient pu servir, dans leur passé lointain, qu'au séjour vénéré des Morts. » (*Mémoires*, tome XXXIV, p.131).

Cette certitude, nous l'avons aujourd'hui, grâce à l'intelligente initiative de M. le Recteur de Pludual, et nous croyons être l'interprète de la Société d'Emulation, en lui adressant ici, l'expression de notre gratitude.

P.-S. — Au moment de clore ce chapitre, nous recevons du Commandant Martin, une note relative à une fouille déjà ancienne de M. l'Abbé Prigent. On la trouvera, ci-après.

Les Grottes souterraines de Milin-Louis, en Bégard. — En 1884, le cantonnier Minguy, de Bodlezan, à la recherche de matériaux pour l'empierrement d'un chemin, mit à découvert une sorte de puits, au fond duquel se trouvait un petit couloir, communiquant avec des chambres creusées dans l'arène granitique. M. l'abbé Prigent, de Bégard, mis au courant de cette découverte, s'empressa de se rendre sur les lieux ; le 14 mars, explora les grottes, en releva un plan et recueillit tous les objets qu'elles renfermaient. Il les a conservés jusqu'à ce jour, et j'ai pu les examiner à loisir, pendant mon dernier séjour chez lui. Ce sont ces documents mis gracieusement à ma disposition par mon sympathique collègue en archéologie, que je crois utile de faire connaître au moment où, grâce à la récente découverte des grottes de Pludual, la question de ces singuliers monuments va revenir à l'ordre du jour de notre Société d'Emulation.

Les grottes de Milin-Louis se trouvent dans une lande isolée, près de ce lieu dit et d'un autre appelé le « Réchous, » à quelques centaines de mètres au Nord du village de Perennou, sur la route de la gare de Belle-Isle-Bégard à Cavan.

Elles se composent d'un puits *A*, carré, ayant 1^m 30 de côté et 2^m 10 de profondeur. Sur sa face Nord s'ouvre un couloir *B*, de 0^m 50 de large et 0^m 50 de hauteur, qui se prolonge pendant 2^m 50 en augmentant régulièrement de hauteur, si bien qu'en débouchant dans la première chambre *C*, elle atteint 1 mètre. Cette chambre à peu près ronde, avec 3 mètres environ de diamètre, est taillée en coupole dont le sommet mesure 1^m 50 au-dessus du sol. Dans le Nord, un second couloir *D*, large de 0^m 40 et haut de 0^m 40, avec une longueur de 0^m 60, la fait communiquer avec une deuxième chambre *E*, ovalaire, aussi en coupole, ayant 1^m 60 du Sud au Nord, et 2^m 70 de l'Est à l'Ouest.

Au fond du puits *A*, M. l'abbé Prigent a recueilli une douille de lance ? et une sorte de couteau à douille, en fer, ainsi qu'une moitié de meule en granit, avec trou central.

Dans la chambre *C*, se trouvaient une grande pierre plate *P*, et cinq foyers *F*; enfin, dans la chambre du fond, à droite, un très large foyer et, à gauche, une vingtaine de morceaux de poterie.

Dans les deux chambres, parois et voûtes étaient enduites d'une couche de suie.

Les poteries se divisent aisément en trois groupes :

1° Poterie néolithique des dolmens.

Tous les morceaux appartiennent au même vase, assez grossier, épais, fait à la main, et qui avait cette forme que nous appelons en pot de fleur ;

2° Poterie gauloise. — Les morceaux sont tous d'un vase en terre noire lustrée ;

3° Poterie gallo-romaine. — Quelques fragments isolés dont l'un en grès gris clair avec les sillons intérieurs si caractéristiques de cet âge. Ils doivent être les contemporains de la douille en fer et de la meule.

Les grottes souterraines de Milin-Louis, en Bégard, ont donc été occupées, à des époques successives, et la présence

des foyers nombreux et de la suie qui couvre les parois tendraient à prouver que c'était pour un tout autre usage, habitation, refuge, etc., que celui auquel, primitivement, elles étaient destinées par leurs constructeurs néolithiques, c'est-à-dire, à servir de sépultures.

Rennes, le 8 octobre 1906.

A. MARTIN.

Les conclusions du commandant Martin sont trop conformes aux nôtres pour que nous hésitions à nous y rallier.

Nous aurions voulu, déférant à son désir, clore le chapitre des grottes, par la nomenclature et l'analyse de celles, déjà nombreuses, qui ont été étudiées avant nous.

Mais, huit jours à peine nous séparent de l'impression du volume de 1906, et le temps matériel nous manque de réunir ces documents.

Nous croyons savoir, au reste, qu'un travail analogue a été déjà présenté, en 1902, à l'Association bretonne, et nous y renverrons le lecteur, certain qu'il y trouvera matière à de curieux rapprochements.

Plus récemment, l'éminent Président de la Société Poly-mathique de Vannes a publié trois nouvelles fouilles (1) de grottes souterraines sépulcrales, dont l'une au moins, celle de Kerbihan, présente avec la nôtre une grande analogie.

A Kerbihan, comme à Kermel, on rencontre le même nombre de chambres, le même couloir, le même puits d'accès, etc. Le puits d'aération manque cependant dans la première; peut-être a-t-il été détruit, inconsciemment, par l'inventeur, l'éboulement qui a ouvert la grotte, ayant eu lieu précisément de ce côté.

Sauf cette réserve, les deux monuments se ressemblent... quant à la forme.

Comment expliquer, sinon par une violation antérieure, qu'elles diffèrent si complètement, quant au contenu, et, qu'alors qu'à Kermel, un mobilier des plus variés est rencontré, la grotte de Kerbihan ne donne rien, ou presque

(1) Kerfulus, Kerbihan et Ruzo-Lanyo.

rien (1). Nous ne pouvons croire qu'un monument aussi complet, aussi bien caractérisé, aussi semblable au nôtre, ait été fait uniquement pour y déposer « du charbon et quelque galets usés » (2). Pour nous, ce monument, comme tous ceux « trouvés vides, ou à peu près » comme la grotte de Milin-Louis et bien d'autres, a été violé, et détourné de sa destination primitive, j'allais dire... désaffecté.

Nous avons dit que la voûte de la grotte de Kermel était grossièrement taillée, et raccordée avec la couche d'argile. Près de l'escalier elle formait une sorte de retrait, où la hache en diorite et le percuteur en quartz ont été trouvés.

De même pour la seconde hache, dans la chambre de l'ouest.

Ce mobilier et la présence des fragments de vases en terre à couverture noire d'origine gauloise, celle des nombreux débris dépareillés de poteries plus grossières semblables à celles qu'on rencontre dans les dolmens, nous permettent-elles de classer la grotte de Kermel parmi celles de l'époque néolithique, ou devons-nous la tenir seulement pour Halstattienne avec survivance de la pierre polie ?

Avec beaucoup de nos collègues, nous pencherions pour la première opinion. C'est dire que nous sommes loin de penser comme M. de la Grancière, que toutes ces grottes aient été nécessairement creusées avec des outils en métal.

Les traces, laissées à la voûte, peuvent certainement être un indice, mais, quand elles manquent complètement, comme à Kermel, alors qu'un mobilier néolithique est rencontré, on est amené à se demander si les outils du même âge n'ont pas pu les creuser.

J. Milin soutenait déjà, il y a 25 ans, cette opinion que les outils néolithiques pouvaient travailler le granit.

Et il en trouve une preuve bien topique, dans la « Pierre de Montézuma », dont un moulage existe, au Louvre.

Il cite, à son sujet (3), l'ouvrage de Gama qu'il a eu

(1) *Le Préhistorique dans le centre de la Bretagne-Armorique*, Vannes, 1903.

(2) *Loc. cit.*, p. 131.

(3) Les alignements de Kermario.

entre les mains, et où l'auteur rapporte que Montézuma II fit traîner, à Mexico une pierre énorme, trouvée à Aculco (1) et que là, elle fut sculptée toute entière par 30 ouvriers, avec des haches en pierre... con picos de pedernal (sic). Et Gama ajoute que ces haches « étaient probablement du jade, auquel « plus souvent qu'au silex, on donne le nom de... pedernal ».

Le jour où l'on voudra faire Néolithique la grotte de Kerbihan, ou quelque autre, il semble donc que l'outil employé à les creuser ne puisse pas soulever d'objection.

III

EXCURSIONS DIVERSES

GLOMEL. — KERGRIST-MOELLOU. — TRÉMARGAT.

Dans les lignes qui précèdent, nous avons cité ou étudié une dizaine de monuments dont aucun, peut-être, n'existe déjà plus aujourd'hui.

Deux ans ont suffi à les faire disparaître après tant d'autres, et ce n'est point la tâche la moins noble ni la moins ardue de notre Société que de préserver ceux qui restent.

Dans les lignes qui suivent, nous avons eu pour but de l'y aider, en lui en signalant quelques-uns, que nous avons rencontrés, cet été, et trouvés dignes de sa sollicitude.

Glomel. — Le village du Menhir. — Au cours d'un voyage d'affaires en Cornouaille, nous avons eu la bonne fortune d'être accompagné de M^e Le V..., aussi excellent notaire qu'habile photographe.

C'est à cette circonstance que nous devons de pouvoir reproduire ici la belle photographie du « menhir » de Glomel, qui passe avec raison pour le plus beau monument de ce genre dans notre département.

(1) 30,000 Indiens furent requis à cet effet.

Il est situé sur une hauteur, à 1,500 mètres du bourg de Glomel, à l'Est, et sur le bord de la route qui mène à Sainte-Christine (1) passe au château de Coatcouraval, où elle se bifurque pour aller dans le Sud, au Faouët et à Guéméné-sur-Scorff.

Le village du « Menhir » auquel il a donné son nom, occupe, en haut d'un plateau élevé, les deux bords de la route, et domine l'étang du Coroncq, dont le beau barrage sert à l'alimentation du canal de Nantes à Brest.

Au Nord, à une trentaine de mètres derrière les premières maisons, s'élève le superbe obélisque, dit Menhir de Glomel.

Haut de 9 mètres environ au-dessus du sol, et sans doute de 13 ou 14 en tout, il a 11 mètres de circonférence à sa base et présente, comme toujours, à l'Est, sa face la plus plane.

A l'Ouest, sa forme est conique et légèrement renflée au milieu.

Il paraît planté à l'accore d'un affleurement de granit, qui lui forme de ce côté un calage naturel, inébranlable... jusqu'au jour où la pioche d'un carrier viendra y chercher de la pierre et compromettre sa solidité.

Son extrême voisinage des maisons fait même craindre qu'il ne tente lui-même, un jour, quelque constructeur, et ne soit exploité à son tour.

Pour ces deux raisons, nous croyons désirable que des démarches soient faites pour que ce beau monument soit isolé, et classé comme monument historique.

Châteaux de Coatcouraval et Kersaint-Eloy. — Le menhir de Glomel n'est pas le seul de cette vaste commune dont le sol granitique était éminemment propre aux constructions mégalithiques.

Cependant, nous n'y connaissons qu'un menhir de plus, situé dans le bois du château de Coatcouraval (2) et un tumulus ? près de Kersaint-Eloy, à M. de Saisy. C'est peu si

(1) Sainte-Christine, patronne de la chapelle, était cousine germaine de saint Hervé l'aveugle, qu'elle assista jusqu'à sa mort (566).

(2) Lieu de naissance de l'amiral Bruix.



Le Menhir de Glomel

l'on se rappelle que cet agronome distingué a trouvé de nombreuses flèches en silex, en défrichant ses landes et que le Musée de Saint-Brieuc possède des lances et poignards en bronze, découverts dans la même commune (M. Micault).

Entre Glomel et Rostrenen, la route franchit le Canal de Nantes à Brest, à l'entrée de cette vaste tranchée, ouverte en 1823, dans un contrefort de la Montagne-Noire, pour mettre en communication les bassins de l'Aulne et du Blavet.

Ce travail gigantesque, exécuté par des condamnés, dura jusqu'en 1835, et mit à jour, vers cette époque, « 18 haches plates, en bronze, à bords droits » (G. du Mottay).

Ces belles trouvailles, dues au hasard, disent assez l'intérêt que présenterait l'exploration de la commune, la plus méridionale, et malheureusement aussi la plus éloignée de notre département.

Nous appelons, sur ce beau pays, l'attention de ceux de nos collègues qui l'habitent, certain qu'il y reste beaucoup à glaner.

Notre-Dame du Roncier. — Pour nous, venu pour affaires, comme nous l'avons dit, en commençant, nous devons reprendre la route de Trémargat, en passant par Rostrenen (*Roz-Dreinen*), le Tertre des Ronces, d'où Notre-Dame du Roncier, nom donné à la statue miraculeuse, trouvée sur son territoire.

Kergrist-Moëllou. — Sauf la découverte de coins en bronze, l'existence d'une pierre à bassins, et celle d'un camp retranché sur la hauteur de Creac'h-Moëllou, G. du Mottay ne signale dans cette commune rien de plus intéressant que la superbe église dont il donne une très minutieuse description (1).

L'église de Kergrist. — Nous avons été stupéfait, comme bien d'autres avant nous, de rencontrer en si petit lieu, un spécimen aussi remarquable de l'architecture religieuse des xv^e et xvi^e siècle et, dans le cimetière, un superbe calvaire orné jadis de 60 personnages, tous mutilés aujourd'hui.

(1) Mémoires de Société Archéologique des Côtes-du-Nord, 1883 1884.

Daté, sur le socle, de 1578, il nous paraît bien le doyen des calvaires bretons (1).

Coz-Ilis-Moëllou. — Et notre étonnement a encore augmenté, quand nous avons appris que les douze maisons qui l'entourent n'ont pas toujours été le chef-lieu de la commune. Celui-ci était au village de St-Lubin, appelé encore *Coz-Ilis-Moëllou* (vieille église de Moëllou), situé sur la route et à quatre kilomètres de Rostrenen.

Saint Lubin. — Là, nous avons vu saint Lubin, lui-même, adossé au talus du chemin, sans protection d'aucune sorte.

Il attend sans doute, comme les nombreuses et très vieilles statues, qui gisent mutilées, au pied du calvaire de Kergrist, que la Commission des Monuments historiques veuille bien s'occuper d'elles et de lui.

Trémargat. — A partir de Kergrist, deux routes vers le Nord, gravissent la montagne par échelons rapides, c'est dire qu'elles sont des plus pittoresques. Celle de Trémargat est tracée, à mi-coteau, au milieu d'énormes blocs erratiques, qui impressionnent par leur masse et leur bizarre superposition.

Un peu avant d'entrer dans le bourg, elle passe près d'un des nombreux menhirs dont ces landes sont parsemées et, dès quelle en sort, elle laisse à gauche (2), une très belle pierre à bassins, dont la face supérieure, large de 28 mètres carrés, porte trois cuvettes de grandes dimensions.

Celle du Nord seule est bien conservée, c'est la plus importante que nous ayions encore rencontrée. Elle mesure, en effet, 1^m 60 de long sur 1^m 10 de large et 0^m 50 de profondeur. Le fond est plat et se raccorde, en pente douce, avec une profonde rigole vers l'Est. Les bords sont droits, un peu arrondis aux angles et perpendiculaires au fond.

Les deux cuvettes du Sud sont fort dégradées, un peu par

(1) Nous n'ignorons pas que M. Léon Pastre date de 1560 celui de Plougonven, mais M. l'abbé Abgrall, lui attribuant celle de 1610 ? nous croyons que Kergrist arrive bon premier.

(2) 300^m à l'ouest de l'église.

le temps, et beaucoup par la gent écolière, qui aime à y prendre ses ébats.

Il serait grand temps d'entourer d'une clôture cette pierre remarquable, digne, sans doute, d'être classée, et dont du Mottay disait, il y a 25 ans, qu'elle méritait d'être étudiée.

Revenus à Kergrist, nous retrouvons la deuxième route du Nord, dont nous avons parlé, et qui, par Saint-Nicodème, nous conduira à Saint-Servais, à travers la forêt de Duault. Chemin faisant, nous recherchons infructueusement le tumulus signalé, en cette commune, dans le voisinage de Run-auguen, mais celui-ci n'est pas connu dans le pays, et nous le retrouverons plutôt en St-Servais, aux abords de la forêt, où une lettre de M. Guiot, ancien maire de Callac, vient de signaler à notre Président, de nouvelles découvertes.

Parmi celles-ci, à citer les ruines ou substructions d'un vieux château, et plusieurs monuments mégalithiques inédits ?

Ogée, qui écrivait en 1780, dit des premières, qu'elles sont les vestiges d'un rendez-vous de chasse, comme les ducs de Bretagne en avaient, dans plusieurs forêts. Celle de Duault était, au reste, entourée d'un mur qui vient confirmer cette assertion.

Elles ne sauraient donc, croyons-nous, retenir longtemps l'attention de notre Société.

Quant aux monuments signalés dans l'intéressante note de M. Guiot, nous pensons, au contraire, que leur étude, projetée par le Bureau, pourra en ajouter quelques-uns à la liste déjà longue de ceux que nous connaissons, en Saint-Servais.

De Guingamp à Squiffiec. — Rejoint à Guingamp, par le commandant Martin et le Docteur Morgand, nous voici en route, par une chaude matinée de juillet, pour Plouisy et Kermoroc'h, « quercens quem devoret », je veux dire à la recherche de quelque monument inexploré.

Nous sommes peu documentés sur ce pays, nouveau pour nous, et dès le début, à 2 kilom. de Guingamp, nous passons sans le savoir, près d'un camp ancien dit Mez-Guen, situé

sur une hauteur, entre la rive gauche du Trieux, et la voie romaine conduisant à Tréguier (1).

Bientôt, laissant à gauche Plouisy (la paroisse de Saint-Isis, abbé), nous arrivons au lieudit Lan-Guerrat, où nous ne voyons d'abord qu'une maison.

Mais, en entrant dans un petit bois de hêtres, qui lui fait face, nous apercevons bientôt un calvaire, et un peu au delà une petite chapelle, datée à son chevet de 1373.

Tous les deux valent qu'on s'y arrête : le premier porte en haut de son fût octogone, et sculpté d'un seul bloc, le Christ, entre Sainte-Marie et saint Jean. Les quatre angles du socle sont décorées des statues de saint Pierre, saint Paul, saint André et saint Yves.

Dans la chapelle on remarque, au lambris de la voûte, de nombreuses têtes d'anges, ailées et sortant des nuages, peintes au xv^e siècle (2) et dans une fenêtre à meneau quadrilobé, l'écusson de Rohan, en alliance avec une du Perrier, de cette illustre famille dont le château s'élevait à Kermoroc'h, et commanda tout le pays d'alentour, jusqu'à sa destruction, au xv^e ou mieux à la fin du xiv^e siècle par le connétable O. de Clisson.

Jollivet rappelle à son sujet, que c'est la mort prématurée d'une dame du Pérrier, qui inspira à Malherbe, l'épigramme où se trouve le vers connu :

Et, Rose elle a vécu ce que vivent les roses
L'espace d'un matin....

.... Que ne pouvons-nous nous attarder en ce lieu plein de souvenirs, de fraîcheur et de recueillement.

Mais non, l'heure s'avance ; il faut de nouveau braver le soleil et visiter, en nous rapprochant de Kermoroc'h, le tumulus de Lassolez (d'autres écrivent La Solaie ?) et celui voisin de Kergadiou.

Le premier, fouillé il y a 40 ans par l'abbé Le Foll, avait

(1) M. l'abbé Helliet a commencé l'étude de ce camp, qu'il nous a signalé le premier.

(2) Du Mottay. — A Trédaniel, des peintures semblables existaient, il y a 30 ans.

présenté des dispositions et un mobilier plutôt rares. Nous voulions voir s'il en restait quelques traces dans le Parc-an-Ankou (le champ de la douleur), transformé en prairie, et à peu près nivelé.

A Kergadiou, aucune fouille à notre connaissance n'avait été pratiquée et nous espérions arriver bons premiers.

Mais, après une heure de recherches, nous avons dû abandonner, notre guide ne nous montrant rien de satisfaisant.

Encore deux monuments, sans doute, à rayer de notre répertoire.

A Kermoroc'h, où nous arrivons bientôt, il faut renoncer à se renseigner sur le pays d'alentour.

Ni les grelots de nos chevaux, ni les appels du cocher ne peuvent réveiller la « cité » endormie.

Dans les rues ? ni un enfant ni un chien ; partout la solitude et un silence impressionnant. Plus heureux qu'à Lorient, seul, sur la place du bourg, un beau calvaire se dresse devant nous. Et tout à l'heure, en prenant vers l'Est la route de Squiffiec, nous pourrions lire l'inscription en lettres d'or, qu'il porte tout en haut : *O crux Ave, Spes unica...*

Menhirs de Kerdudalou. — Ne pouvant tout voir, nous laissons dans le Nord, un peu avant d'arriver, les deux « menhirs » de Kerdudalou, intéressants par leur situation, sur un plateau et surtout par la fouille facile que l'un d'eux, renversé par la foudre, permettrait de faire à son pied, avant de le relever.

Dolmen de Kergadic. — A Squiffiec, dès que nous demandons le dolmen de Kergadic, on nous crie, comme dans l'opéra connu : « Tournez au Nord », et cinq minutes après, la voiture s'arrête devant la barrière de M. le Maire.

Encore deux champs à traverser, pendant lesquels nous sommes guidés, j'allais dire attirés, par la bonne odeur des crêpes de M^{me} Lorgeré, et nous voici devant ce beau dolmen que nous trouvons... désaffecté ! plein d'outils de culture, enfermé dans un jardin, à l'abri de nos entreprises !

Rien à faire pour nous ici.

Décidément, cette fin de journée n'est pas heureuse, et nous regagnons notre voiture un peu navrés, mais nous disant, avec philosophie, qu'à chaque jour suffit sa peine, et que demain, nous serons plus heureux, à Ploëzal.

Ploëzal. — Les anciens auteurs signalaient deux tumuli dans cette commune, où notre répertoire n'en cite qu'un, mais justement celui qui manque.

Il était situé à 200 m. à l'Est de l'église, avait 7 m. de haut sur 40 m. de diamètre à la base ; c'est dire qu'il était visible de loin et facile à trouver. Cependant nous n'en avons pas vu de traces, et nous avons su, par les habitants, qu'il avait été détruit depuis longtemps.

Ils ajoutaient que ce n'était pas là que M. l'abbé Le Foll avait fouillé, en 1867 ; et que la belle épée en bronze, cassée en trois morceaux, entre deux lignes de petits cailloux, avait été trouvée par lui, à 1,500 m. (1) dans le Nord, dans la butte de Tossen-Ribourden, dont nous entendions parler pour la première fois.

Tumulus de Tossen-Ribourden. — C'est une très belle butte de 2 à 3 m. de hauteur, et dont le diamètre avait, sans doute, 30 à 35 m., avant d'être entamé de tous côtés, par la culture. Elle est couverte d'ajoncs, et déformée légèrement au sommet par une excavation voisine du centre, trace sans doute du puits creusé jadis par l'infatigable abbé.

Il est bien regrettable que nous ne puissions retrouver aujourd'hui aucun renseignement sur les travaux de nos devanciers d'il y a 40 ans !

Soit qu'ils n'aient rien laissé, soit que leurs écrits n'aient pas été conservés ; partout où nous passons après eux, nous sommes réduits aux conjectures.

En ce qui concerne Tossen-Ribourden, s'il est vrai, comme l'atteste Du Mottay, que *seule une épée*, en bronze, ait été trouvée en 1867, il est vraisemblable, ou bien que le centre a été manqué, ou la fouille incomplète.

(1) Route vers la Roche-Jagu, embranchement n° 20.

Il nous semble que, reprise aujourd'hui par une large tranchée, de l'Est à l'Ouest, allant à la rencontre du puits dont nous avons parlé, elle pourrait donner d'intéressants résultats.

C'est un gros morceau assurément, que ce Tossen-Ribourden, mais son voisinage du bourg, sa facilité d'accès, et aussi la rareté de l'occasion, nous engagent à le recommander... sous réserves.

Arrêtons ici, cette longue énumération et résumons la comme suit :

Monuments à classer.

Le Menhir de Glomel ; l'Eglise de Kergrist-Moëllou et son calvaire ; la Pierre à bassins de Trémargat ; la Chapelle de Languerrat (Kermoroc'h).

Monuments à visiter ou explorer en 1907

Plouisy, le Camp de Mez-Guen ; Squiffiec, Menhirs de Kerdudalou ; Ploëzal, Tumulus de *Tossen-Ribourden*.

Le Vaulorain, 20 octobre 1906.

C. BERTHELOT DU CHESNAY.

• SAINT-BRIEUC, IMPRIMERIE FRANCISQUE GUYON, RUE DE LA PRÉFECTURE.

